

Conseil Municipal du lundi 8 octobre 2007

- ↪ **Travaux Chemin Luzertet, Rue Lafusarié** : Après avoir pris connaissance des propositions de prix concernant les travaux de voirie du chemin de Luzertet et de la rue de Lafusarié présentées par la SARL PRADES et Fils, la SARL TPP, CARAYOL TP et la SCR GIULIANI, le Conseil Municipal décide de confier lesdits travaux à la SARL TPP.
- ↪ **Subventions « Choisir la Montagne » et « MJC de Brassac »** : Attribution d'une subvention de démarrage de 300 euros à l'association « Choisir la montagne » et une de 1.200 euros à la « MJC » pour l'installation de la galerie du panier.
- ↪ **Décision modificative et virements de crédits** : Décision est prise de budgétiser les travaux de voirie subventionnés par le Conseil Général dans le cadre du Programme FDT et d'effectuer les virements de crédits ci-après :

Désignation	Diminution crédits	Augmentation crédits
D 020 : Dépenses imprévues Invest	13 595.00 €	
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest.	13 595.00 €	
D 2158-206 : Acquisitions Diverses	9 460.00 €	
D 2112 : Terrains de voirie		23 055.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	9 460.00 €	23055.00 €
D 2315-247 : Travaux FAVIL 2004		1 700.00 €
D 2315-268 : Travaux voies diverses communal.	9 695.00 €	
D 2315-282 : Travaux Voirie FDT 2006		12 000.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	9 695.00 €	13 700.00 €
R 1323-282 : Travaux Voirie FDT 2006		4 005.00 €
TOTAL D 13 : Subventions d'investissements		4 005.00 €

- ↪ **Création emploi permanent Temps Non Complet d'Adjoint Technique 2^{ème} classe** : Sur proposition de Monsieur le Maire et de la Commission du Personnel, le Conseil Municipal, décide la création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique 2^{ème} Classe à temps non complet (10 heures par semaine) à compter du 1^{er} novembre 2007.
- ↪ **Demande subventions forage d'exploration eau potable du Verdier** : Dans le cadre de la mise en place des périmètres de protection autour des ressources en eau potable, le captage du Verdier doit rapidement être abandonné. Dans ces conditions, le Conseil Municipal, sollicite du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, une participation financière la plus élevée possible pour la réalisation d'un forage d'exploration dont le coût prévisionnel est estimé à 4.006 euros H.T.
- ↪ **Cyberbase** : Après avoir pris connaissance du compte rendu de l'inauguration de la Cyberbase d'Harvieu (Aveyron) à laquelle a participé une partie des élus, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de finaliser le concept dans les locaux du Château de La Marquise.
- ↪ **Logement camping « La Lande »** : Décision est prise de louer l'appartement du camping. Une information par affichage sera faite.